

Rénover ses logements sans se ruiner

La Cuc a décidé de se tourner vers des propriétaires de logements vétustes et à revenus modestes pour les inciter à procéder à des rénovations, moyennant des aides parfois importantes.

L'endroit n'a pas été habité depuis une cinquantaine d'années, mais d'ici le 1^{er} décembre, les six logements que compte l'immeuble du 10, place de la Révolution à Cherbourg pourront de nouveau accueillir des locataires. Les ouvriers s'activent, mais travaillent déjà depuis plusieurs semaines : les installations électriques, la toiture, la salle d'eau, le chauffage... Tout était à revoir, ce qui ne poussait pas le propriétaire à faire des travaux.

Mais cette réhabilitation a été rendue possible grâce aux Opah (Opérations programmées de l'amélioration de l'habitat), mises en place à l'initiative de la Cuc. Leur but ? « Favoriser les travaux dans les habitats très dégradés du centre-ville, mais aussi les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, inciter les propriétaires bailleurs à engager des travaux pour faire des économies d'énergie et favoriser les travaux de réhabilitation thermique », indique Bernard Cazenève, député-maire de Cherbourg.



A l'intérieur d'un des logements du 10, place de la Révolution, les personnes des Opah expliquent les bienfaits de leur dispositif.

Le propriétaire cherbourgeois a bénéficié de ces aides à hauteur de 40 % (30% par l'Agence nationale de l'habitat, 5 % par la Cuc, 5 % par le conseil régional). Il a dû toutefois financer les 60 % restants. « Nous avons un partenaire qui nous permet, dans la plupart des cas, de faire des prêts à taux 0, sachant qu'il arrive que les aides dépassent les 50 % », explique Didier Hue, directeur du CDHAT (Centre développement habitat aménagement territoires).

Au 3 octobre dernier, 996 porteurs de projet ont été

contactés et informés sur les aides. Cela représente 1388 logements potentiels à réhabiliter. 344 logements ont pu être améliorés.

■ « Habiter mieux », un nouveau dispositif

Mais le problème, c'est que les aides de l'Etat ont amplement diminué, pour se tourner plus volontiers vers des aides aux propriétaires les plus nécessiteux. Ainsi, la Cuc s'est lancée dans un nouveau projet répondant à cette problématique avec « Habiter mieux ». « Le dispositif s'adresse aux

propriétaires à revenus modestes, ce qui était peut-être jusqu'ici un manque et une contradiction », reconnaît Alain Civilise, vice-président de la Cuc. Au pointage du 3 octobre dernier, six logements ont été rénovés dans le cadre de cette nouveauté, qui doit courir jusqu'en 2013.

A cette date, la Cuc espère pouvoir aider 120 logements. « Nous voulons communiquer auprès des habitants qu'ils existent des aides intéressantes pour aider les propriétaires, souligne Didier Hue. Qu'ils n'hésitent pas à se renseigner, car la difficulté, c'est de les trouver ». Toutefois, pas d'obligation, « l'idée est de les inciter à faire plus et mieux. Nous allons les accompagner, chiffrer les travaux et proposer des plans de financements. Cela peut permettre à des gens de se rendre compte qu'ils peuvent rénover alors qu'ils ne le pensaient pas ».

Pratique : CDHAT, 57 rue François-Lavielle à Cherbourg. Tél : 02 33 01 72 78.

Alexis GOTTHOLD



Les travaux de l'immeuble en rénovation place de la Révolution se termineront le 1^{er} décembre prochain.